

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 24

Artikel: Vieille réforme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225866>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

feld, puis s'occupa des affaires de sa famille. En même temps, il s'intéressait d'une manière particulière à tout ce qui se rapporte à la langue ladine, dans laquelle il a écrit, en vers, depuis l'âge de dix-sept ans. Son premier recueil, *Primulas*, parut en 1890. Il publia ensuite *La Cullana d'ambras* (Le collier d'ambre), puis une édition définitive de ses poésies, sous le titre de *Il vegl chalamèr* (Le vieil encrier), enfin, un volume de contes en prose : *Grusaidas albas* (Rhododendrons blancs).

M. Peider Lansel avait cru pouvoir, parvenu à la cinquantaine, rentrer définitivement en Suisse et partager son temps entre Genève, où il résida longtemps, rue Tœpffer, et Sent, village des Grisons près de Schuls, au-dessus de la vallée de l'Inn, où il passait l'été. Cependant, les décès qui se produisirent parmi les siens le déterminèrent à reprendre le chemin de la Toscane, afin d'y assumer à nouveau la direction des affaires auxquelles nous avons fait allusion.

Peider Lansel s'est fait un nom parmi les écrivains régionalistes. Il prit avec énergie la défense de ce parler rhétique, limité à un territoire exigü, et de plus, menacé par les empiétements de l'allemand surtout, mais aussi de l'italien. *Ni Italiens, ni Tudais-chs*, tel est le titre d'un de ses ouvrages. Il semble donc tout naturel qu'on l'ait comparé, pour son rôle d'« animateur », à Mistral. On n'y a point manqué. Ce n'est pas seulement par l'ampleur de la barbe que le poète ladin rappelle l'auteur de « Mireille ». Il y eut quelque parenté entre l'inspiration de l'un et de l'autre. Mais le provençal et le rhéto-roman sont peut-être moins parents que ne l'imaginait le chanteur de Maillane. M. Henri de Ziegler raconte qu'ayant reçu *La cullana d'ambras*, Mistral remercia Lansel pour sa *Cueillette des myrtilles* !

On est heureux en Suisse de la persistance des dialectes rhéto-romans. En plusieurs circonstances, on a témoigné à ceux qui les maintiennent un intérêt efficace. Personne ne m'en voudra, du moins je l'espère, si je relève que le sort de ces langues dépend entièrement de ceux qui continuent de les parler, mais qu'aucun effort des autorités ou des associations de folkloristes ne pourra rien pour elles le jour où les populations qui les conservent présentement les laisseraient tomber à l'abandon.

Il y a lieu de préciser. Nous assistons en effet, aujourd'hui, à d'étranges confusions. Des sociétés, partout en Suisse, s'instituent champions, un peu au hasard et pêle-mêle, de traditions encore vivaces et de coutumes périmées. Des messieurs qui portent un veston du meilleur faiseur, un pantalon au pli impeccable, de fines chaussures, prêchent, à grand renfort de prosopopées patriotiques et de refrains patois, le retour à la veste sans manches et à la « cape » des armaillis, ou aux sabots que le paysan préfère troquer contre de bons souliers. On est allé jusqu'à inventer, pour les besoins de la cause, certains costumes « cantonaux » qu'il est impossible, en réalité, de reconstituer historiquement d'une manière satisfaisante, car de très bonne heure nos pères eurent envie de s'habiller à la mode de France... comme nous.

Pourquoi ne profiterais-je pas de l'occasion qui se présente, de dire que le folklore artificiel des citadins amis du pittoresque, aux yeux de qui des villageois vêtus ainsi qu'ils l'eussent été il y a deux cents ans représentent une conquête du fédéralisme, me paraît risible, tout simplement. Et ridicule, le snobisme qui s'y ajoute fort souvent. Il est charmant que, dans telle région de notre pays, on garde, spontanément et volontairement, tel usage de jadis. Il est à la fois naïf et outrecoûdant de vouloir forcer, par une propagande méthodique, des campagnards qui n'en ont aucune envie à endosser la défroque de leur trisaïeul.

Ce qui doit vivre subsiste. Ce qui est mort est mort.

Et il en va du langage comme des vêtements, des danses, des fêtes. Une langue qui se défend,

envers et contre tout, prouve par cela même sa vitalité et, dès lors, son droit à l'existence. Mais c'est à ceux qui l'utilisent de la revendiquer, non point aux professeurs de philologie à proclamer qu'elle demeure nécessaire et qu'il faut la conserver à tout prix.

La langue rhéto-romanche, très ancienne, puisque l'on fait remonter ses débuts au IXe siècle, et la langue romanche-ladine, aussi antique bien que sa littérature soit plus récente, semblent correspondre à cette indication, après avoir triomphé, au cours des siècles, de tant d'éléments contraires. C'est tant mieux.

Et ce nous est un motif de plus de nous réjouir, avec beaucoup d'autres, de la fructueuse carrière littéraire dont s'honore M. Peider Lansel, poète ladin.

Leon Savary.

LES SALLES D'ATTENTE

— Hé!... dites donc...

L'homme, réveillé rudement, s'est relevé d'un geste las, écarquillant des yeux inquiets où flotte le trouble moite d'un sommeil interrompu. Il grasseye, tout de suite insolent :

— Quoi? Qu'est-ce qu'il y a?

— Où allez-vous? Quel train prenez-vous?

— Moi? J'avais nulle part. J'suis entré ici parce qu'il y faisait chaud.

— Alors, faut vous en aller, mon vieux. Ici, c'est défendu de dormir.

L'homme a compris. Ayant remonté son pantalon, avec le geste bref et canaille qu'ont ceux qui ignorent l'usage des bretelles, il s'en va, les mains dans les poches, traînant les pieds, sournois et pitoyable. Tout à l'heure, le front dans les mains, il n'était qu'un misérable. Maintenant, il est un pâle voyou qu'on chasse et qui, dans ses poches, serre les poings.

Ils sont nombreux ceux qui aux heures d'ennui — et la dèche aidant — viennent respirer ici l'âpre odeur des départs. On les voit entrer d'un air sornois, appuyer un regard goulu sur les larges valises des messieurs cossus. Et rêver longtemps à des « ailleurs » où l'on se sent « autre », à des lendemains meilleurs qu'aujourd'hui... ; si longtemps que, parfois, las de ces grands voyages imaginaires, ils s'endorment jusqu'à ce que la rude poigne d'un employé les rejette, nus et hargneux, loin du rêve commencé.

« Partir, c'est déjà se mettre en route pour le retour » a dit un poète. Quand on voyage en première, peut-être. Mais les petites gens qui attendent dans la calle des troisièmes l'heure d'un train longuement consultée dans l'horaire n'ont que faire des poètes. Ils partent parce qu'il le faut, et pour de courts voyages ; et pour peu de temps.

Ce gros homme qui sue court à une affaire. Le départ n'est pour lui qu'une obligation. Il est dans cette salle d'attente comme il est partout : sans rien voir.

Cette vieille attend le train qui la ramènera dans son lointain village. Ce voyage, c'est un événement pour elle. Elle est venue une demi-heure trop tôt, courant à travers les rues encombrées, soufflant, pleine d'inquiétude. On lui a dit là-bas — chez elle — qu'il ne fallait pas arriver à l'heure vaudoise. Et inconsciemment elle y pense à cette heure vaudoise, que tant de choses et que tant de gens sont en train de tuer avec leurs montres exactes et leurs gestes précis.

Car l'heure vaudoise est une sorte d'exactitude que ne comprennent jamais les gens qui n'ont pas reçu le calme salut des gars de chez nous... ; qui n'ont pas vécu les soirs d'inoubliable quiétude à l'heure où les bêtes au pas lent s'en vont à l'abreuvoir... ; qui n'ont pas respiré la tranquille odeur du champ proche que la brise du soir traîne dans les chemins creux.

Arriver à l'heure juste, à l'heure de la montre, bien sûr. C'est possible ailleurs et pour d'autres gens. Ici, non. Trop de choses ralentissent nos pas. Trop de choses nous arrêtent en chemin.

On part à l'heure, oui... ; mais il y a une bête malade et il faut passer chez le vétérinaire... ; mais il y a un coup d'œil à jeter au blé... ; mais il y a M. le pasteur qui vous arrête et avec le-

quel on fait un bout de causerie. Mais il y a surtout cette paix des champs, cette sérénité campagnarde qui vous font ralentir le pas, prendre des sentiers perdus. Il y a le pré du voisin qu'on compare au sien, l'étranger qui passe et sur lequel on se retourne, l'oiseau qui chante et qu'on écoute parce qu'on est un peu poète. Il y a l'épouse qui vous rappelle parce que vous avez oublié un mouchoir. Il y a la main du syndic qu'il faut serrir. Il y a... il y a mille choses, quoi... ; alors on arrive à l'heure vaudoise.

Et on nous le reproche... !

Est-ce notre faute si nous avons un si beau pays ?

Non. Et voyez-vous, l'heure vaudoise, comme notre accent, comme notre sol, est une chose à nous. On ne nous l'enlèvera pas.

Du moins, pas de sitôt.

F. G.

Vieille réforme. — Un jour viendra, s'écrie l'éloquente suffragette, où la femme touchera le salaire de l'homme.

— Cette heure est venue, interrompt un homme dans la foule. Tous les samedis soirs, c'est ma femme qui retire ma paye.

POUR LE SOMMEIL

En ne suis pas extraordinairement fier des sentiments que je vais dévoiler dans cette chronique, et j'avoue même avoir eu un moment la pensée de mettre censément ces idées sous la plume d'un tiers, en me contentant, pour ma part, de griffonner un « Pour copie conforme » au dessous de tout.

Mais cela ne serait pas honnête... et après tout, il y aura peut-être d'aimables lecteurs qui se sentiront l'indulgence de m'absoudre, étant portés eux-mêmes, qui sait ? à semblable imperfection.

Or donc, deux médecins, l'un anglais, l'autre américain, prétendent avoir découvert le moyen de supprimer le sommeil !

Est-ce un effet de suggestion ?... Cette nouvelle m'a empêché, tout un temps, de dormir !

Supprimer le sommeil !... même en effaçant la fatigue !... Y songe-t-on ?... Dormir, mais c'est ce que je fais le mieux dans ma vie, c'est mon acte le plus parfait... et on voudrait m'en arracher la douceur !...

Car je ne me fais pas illusion. Après avoir décrété que la suppression du sommeil est libre... provisoirement, on finira par la rendre obligatoire, tout comme l'enseignement primaire, le travail de huit heures et l'impôt sur le revenu.

On fera bien de réfléchir, avant d'appliquer ces mesures appelées à un bouleversement aussi catastrophiques des habitudes mondiales. Sans doute la science dévoile chaque jour des merveilles nouvelles, mais tout de même, nous empêcher de dormir... non... ça c'est aller un peu fort.

Je proteste, au nom de mes aspirations paresseuses, au nom de ce que l'Italien appelle si justement et si euphoniement le « *dolce far niente* ».

Mais la chanson elle-même a célébré le sommeil :

*Ah ! qu'il est doux de ne rien faire
Lorsque tout s'agite au dehors,
Que le flambeau du jour m'éclaire,
Moi je dors !*

Et les mamans, sur combien de mélodies naïves et populaires, ne répètent-elles point « *Dors, mon petit gas* », à moins que ce ne soit « *mon petit ange* » ou bien : « *Dodo, l'enfant, dodo !* » On ne pourrait donc plus chanter tout cela ?...

On ne pourrait plus, vers le matin, savourer le moelleux délice de s'étendre avec un petit grognement de satisfaction, et de se dire : « Encore une heure ! »

On ne connaîtrait plus cet engourdissement qui nous transporte au paradis des rêves... parfois aussi, il est vrai, dans l'enfer des cauchemars...

Supprimer le sommeil, mais c'est briser l'harmonie dans les familles. Que de fois les parents n'ont-ils point devant les exhubérances de leur gentille marmaille, soupire l'espoir que le marchand de sable passe bientôt, et que les petits